

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 23 juin 2008

CG 08/4^{ème}/III-01

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE
DE COLLEGES ET D'EDUCATION**

—
Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire le point sur nos politiques départementales en matière de collèges et d'éducation.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE DE COLLÈGES

A – FONCTIONNEMENT

1 – Autres fournitures non stockées
(Article 60628 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....14 000 €

Cette ligne permet de réaliser l'acquisition de matériaux en faveur des collèges.

Dans ce cadre, de nombreux achats de peinture ont été engagés afin de permettre la réalisation de travaux dans nos divers établissements.

En conséquence, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit complémentaire de **5 000 €**

2 – Produits d'entretien EMOES

(Article 60631 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....2 000 €

Afin de permettre à l'Equipe Mobile d'Ouvriers d'Entretien et de Surface (EMOES) de mener à bien le plan de travail arrêté pour 2008, je vous propose l'inscription d'un crédit complémentaire de **1 000 €**

3 – Habillement et vêtement de travail

(Article 60636 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....1 500 €

Cette ligne permet de réaliser l'acquisition de vêtements pour l'EMOES et les personnels qui assurent les suppléances dans les collèges.

En vu du mouvement des personnels, il convient de prévoir l'inscription d'un crédit complémentaire de **800 €**

4– Produits pharmaceutiques

(Article 60668 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....néant

Certains personnels TOS ont suivi la formation de Sauveteur Secouriste du Travail. Par conséquent, il convient maintenant de les équiper d'une trousse de secours.

A cet effet, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit de **750 €**

5– Locations mobilières

(Article 6135 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....3 000 €

Cette enveloppe permet la location de matériel.

A ce jour, les crédits disponibles étant quasiment épuisés, il convient de prévoir l'inscription d'un crédit complémentaire de **3 000 €**

6- Entretien des terrains, parcs et jardins

(Article 61521 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....2 000 €

Cette ligne permet le financement de certaines interventions d'entretien des espaces verts dans les collèges.

S'agissant du collège Vercingétorix à Montech, il a été nécessaire de réaliser des plantations de végétaux pour une sécurisation du bassin d'orages.

Afin de tenir compte de cette opération, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit complémentaire de **2 000 €**

7- Entretien de matériel roulant

(Article 61551 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....1 000 €

L'Equipe Mobile d'Ouvriers d'Entretien et de Surface (EMOES) qui intervient dans les collèges dispose d'un véhicule.

Afin de permettre l'entretien de ce camion, je vous propose l'inscription d'un crédit complémentaire de **1 000 €**

8- Entretien et réparations de biens mobiliers

(Article 61558 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....4 000 €

Cette enveloppe permet de financer des interventions urgentes sur les biens mobiliers des collèges.

Celle-ci étant à ce jour quasiment utilisée, il convient de l'abonder afin de faire face à d'éventuelles réparations urgentes.

En conséquence, je vous propose de ratifier un crédit complémentaire de **2 000 €**

9- Autres frais divers

(Article 6188 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....20 500 €

Pendant les travaux du programme prévisionnel d'investissement, il avait été décidé d'installer des bâtiments démontables au collège Jean Lacaze à Grisolles. Au vu de l'avancement de ces travaux, il est maintenant possible de restituer certains modules.

Pour ce faire, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement complémentaire de **34 000 €**

10- Secours d'études départementaux

(Article 6513 – sous-fonction 221 et 23)

Après examen de l'ensemble des dossiers, il convient d'inscrire un crédit complémentaire de :

- **135 €** pour les secours d'études attribués aux élèves du second degré (collèges publics et privés)
- **1 045 €** pour les secours d'études attribués aux élèves de l'enseignement supérieur.

11 – Forfait d'externat des collèges privés

(Article 655124 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....485 005 €

Le décret portant application à l'enseignement privé des dispositions de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 82, a été publié le 17 décembre 2006.

Il fixe, au 1er janvier 2008, la date à laquelle s'opère le transfert aux collectivités territoriales de la part du forfait d'externat correspondant à la prise en charge des personnels techniques, ouvriers et de service – hors restauration.

Une dotation de 485 005 € a été versée par l'Etat à ce titre.

Je vous rappelle que, lors du vote du budget primitif, et en l'absence d'informations précisant les modalités de calcul de cette dotation, nous avons décidé de répartir 50 % de l'enveloppe au prorata du nombre d'élèves.

L'arrêté interministériel du 13 mars 2008, publié le 28 mars 2008 au journal officiel a fixé, pour l'année scolaire 2007-2008, la valeur des taux par élève selon les effectifs et les formations dispensées par ces établissements, à savoir :

- 316,95 € attribués aux 80 premiers élèves de chaque collège,
- 182,75 € attribués à partir du 81ème élève,
- 214,81 € attribués aux élèves de 4ème et 3ème de dispositifs aménagés ou d'insertion.

Vous trouverez le détail de cette ventilation en annexe de mon présent rapport qui m'amène à vous proposer de ratifier un crédit complémentaire de **21 505 €**

B – INVESTISSEMENT

1 – Entretien des cours et clôture

(Article 231722 – sous-fonction 221)

Rappel du montant de l'autorisation de programme.....	9 000 €
Rappel des crédits inscrits en 2008.....	9 000 €

Cette ligne budgétaire a été votée pour réaliser des travaux dans les cours des collèges Jean-Jaurès à Montauban et Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val.

A ce jour, le Principal du collège Ingres à Montauban nous a saisis pour nous faire part du très mauvais état du cheminement d'accès de la cour d'entrée principale.

En conséquence, et afin de prendre en compte cette opération, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de **14 000 €** et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

2 – Dépenses d'investissement pour les collèges publics

(Articles 231312 et 2317312 – sous-fonction 221)

Rappel du montant de l'autorisation de programme globale.....	1 048 400 €
Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2008.....	779 400 €

Comme je le fais à chaque session, je souhaite faire un point sur le programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations et le programme de travaux à thèmes :

Programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations : 167 500 €

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin

Mise en place de faux-plafonds et remplacement des luminaires dans les salles de classes 3ème tranche.....été 2008

Collège Pierre Darasse à Caussade

Réfection de l'atelier des ouvriers professionnels (mise aux normes électriques et pose d'un faux-plafond).....été 2008

Collège Jean Lacaze à Grisolles

Aménagement d'une salle de sciences.....été 2008

Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Réfection des couloirs.....été 2008

Collège du Pays de Serres à Lauzerte

Remplacement des portes de garage.....été 2008

Collège Jean Jaurès à Montauban

Réfection de l'infirmerie.....été 2008

Segpa Ingres à Montauban

Câblage et mise en réseau.....en 2009

Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Réfection peinture 1ère tranche.....été 2008

Réfection des sols.....été 2008

Collège Pierre Bayrou à St-Antonin-Noble-Val

Réfection de canalisations existantes.....été 2008

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Réfection des deux salles de musique.....été 2008

Câblage informatique.....été 2008

Programme annuel de travaux à thèmes : 880 900 €

I – Sécurité – Hygiène : 190 000 €

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin

Recoupement d'un couloir.....été 2008

Remplacement des portes sortie de secours.....été 2008

Collège Jean de Prades à Castelsarrasin

Réfection des armoires électriques du bâtiment ex-internat été 2008
Encloisonnement des armoires électriques et installation de portes
de recoupement.....été 2008

Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Mise aux normes électriques.....été 2008
Réfection de l'alarme incendie.....été 2008

Collège François Mitterrand à Moissac

Déplacement de la centrale alarme incendie été 2008

Collège Ingres à Montauban

Mise aux normes de l'installation électrique et de l'ascenseur.....été 2008
Mise aux normes de l'alarme incendie internat.....été 2008

Collège Jean Jaurès à Montauban

Mise en conformité des archives été 2008
Mise en conformité électrique de la salle polyvalente.....été 2008

Collège Olympe de Gouges à Montauban

Encloisonnement des armoires électriques.....été 2008

Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Mise aux normes électriquesété 2008

Collège Pierre Bayrou à St-Antonin-Noble-Val

Mise en conformité des salles de sciences et espagnol.....été 2008
Mise aux normes électriques du bâtiment internat.....été 2008

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Réfection des armoires électriques.....été 2008
Réfection des canalisations en vide sanitaires du bâtiment demi-pension.....été 2008

II – Demi-pension – Internat : 10 500 €

Collège Pierre Darasse à Caussade

Remplacement du bac à graisses..... été 2008

Collège Ingres à Montauban

Remplacement des portes de la demi-pension.....été 2008

III – Chaufferies : 211 400 €

Collège Flamens à Castelsarrasin

Remplacement de la régulationété 2008

Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide-St-Pierre

Réfection de canalisations en vide-sanitaire.....été 2008

Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Installation d'une capacité tampon dans la chaufferie.....été 2008

Collège Olympe de Gouges à Montauban

Réfection des canalisationsréalisé

Collège Pierre Bayrou à St-Antonin-Noble-Val

Réfection des canalisationsen 2009

IV – Accessibilité aux handicapés : 4 000 €

Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Mise aux normes de l'ascenseur..... été 2008

V – Maintenance du clos et du couvert : 349 000 €

Collège Jean de Prades à Castelsarrasin

Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment administration -3ème et dernière tranche..... en 2009

Collège Jean Jacques Rousseau à Labastide-St-Pierre

Réfection de l'étanchéité de la chaufferie..... été 2008

Collège François Mitterrand à Moissac

Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment externat côté cour (1ère partie)..... été 2008

Collège Olympe de Gouges à Montauban

Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment administration (1ère partie)..... été 2008

Collège Pierre Bayrou à St-Antonin-Noble-Val

Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse.....été 2008

VI – Entretien des logements de fonction : 62 000 €

Collège Pierre Darasse à Caussade

Remplacement des menuiseries extérieures logements Principal (porte),
Ouvrier Professionnel, Principal-Adjoint (porte).....été 2008

Collège Jean Lacaze à Grisolles

Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment
logement -dernière tranche..... été 2008

Collège Ingres à Montauban

Réfection des logements du Principal et du Principal-Adjoint.....été 2008
Remplacement de la porte d'entrée du logement du concierge.....été 2008

Collège Jean Jaurès à Montauban

Création d'une porte extérieure au logement du concierge..... été 2008

Collège Olympe de Gouges à Montauban

Remplacement de la porte d'entrée du bâtiment logement..... été 2008

VII – Etudes et travaux divers : 20 000 €

Engagé au 26 mai 200847 473,26 €

VIII– Interventions urgentes : 34 000 €

Engagé au 26 mai 200811 221,10 €

Ces programmes de travaux ont été lancés conformément aux procédures en vigueur et, à l'occasion de cette décision modificative, il y a lieu de les compléter sur :

Programme annuel de travaux à thèmes :

Sécurité-hygiène :

– Collèges Antonin Perbosc à Lafrançaise et Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Une consultation d'entreprises a été engagée pour une mise aux normes électriques dont le résultat ressort à 10 400 €

En conséquence, et afin d'ajuster cette ligne budgétaire, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de **1 400 €** et de ratifier les crédits de paiements correspondants.

– Collèges Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne et Jean Rostand à Valence d'Agen

Suite aux récents passages de la Commission de sécurité dans ces deux établissements, il convient de prévoir des **travaux complémentaires** (encloisonnement de cages d'escaliers, création de 2ème issues de secours...) dont le montant est estimé à 28 000 €

Les résultats des appels d'offres des travaux votés lors du BP 2008 étant très favorables, il convient d'augmenter l'autorisation de programme de seulement **1 000 €** et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

Demi-pension - Internat :

– Collège Pierre Darasse à Caussade

Une consultation d'entreprises a été engagée pour le remplacement du bac à graisses dont le résultat ressort à 7 200 €

En conséquence, et afin d'ajuster cette ligne budgétaire, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de **3 700 €** et de ratifier les crédits de paiements correspondants.

Programme annuel de travaux d'entretien

– Collège Jean Jaurès à Montauban

Lors du vote du budget primitif de 2008, un crédit de 25 000 € a été inscrit pour réaliser la réfection de l'infirmerie. Or, suite à l'ouverture des plis, le montant de cette opération ressort à 28 000 €

En conséquence, et afin de régulariser cette ligne budgétaire, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de **3 000 €** et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

Etudes et travaux divers

– Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val

Lors du vote du budget primitif de 2008, une autorisation de programme de 15 000 € a été adoptée pour des études et travaux divers.

Or, Monsieur le Principal du collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val, nous a saisis pour nous informer de l'apparition de fissures sur les plafonds de certaines salles.

Au vu du danger que pouvait représenter ces fissures, nous avons été dans l'obligation d'engager des travaux urgents de consolidation.

Je vous propose donc une augmentation de l'autorisation de programme de 2008 de **32 000 €** et la ratification des crédits de paiement correspondants.

Plan pluriannuel micro-informatique des collèges (PPMIC)

Au cours d'une étude réalisée dans les collèges, un vieillissement important des équipements, notamment du parc pédagogique a été constaté et nous a amenés à voter, lors du budget de 2008, un plan d'action pluriannuel afin de combler le déficit constaté en postes informatiques.

Une première tranche d'intervention a été décidée pour l'année en cours, visant le ratio de 8 élèves par ordinateur, en tenant compte des postes existants.

A plus long terme, l'Assemblée départementale a envisagé de remplacer l'ensemble des stations de travail obsolètes et souhaite atteindre l'objectif d'un ordinateur pour six élèves.

Je vous précise que l'appel d'offres est en cours et comprend notamment :

- les micro-ordinateurs (700) et serveurs (30) à usage pédagogique,
- des imprimantes laser (135),
- des commutateurs pour les interconnexions en réseau (60).

Ce plan d'informatisation sera mis en oeuvre en fonction du câblage. Certains collèges sont déjà équipés, d'autres sont en cours, je pense aux établissements qui sont en phase d'extension ou de restructuration dans le cadre du programme prévisionnel d'investissement. Enfin, d'autres établissements vont nécessiter des travaux.

C'est la raison pour laquelle, je vous propose de lancer une opération de mise à niveau qui s'échelonnera en liaison avec le déploiement des postes informatiques.

Je vous propose de débiter cette opération par le câblage du collège Ingres à Montauban.

A cet effet, il convient d'adopter un autorisation de programme de **100 000 €** avec ratification d'un crédit de paiement de 50 000 € au titre de cette année et 50 000 € en 2009.

3 – Construction, extension et restructuration des collèges

(Article 2382 – sous-fonction 221)

Nous avons arrêté, lors du vote de la décision modificative n° 2 de 2002, le **programme prévisionnel d'investissement 2003-2012** sur nos collèges publics.

Ce vaste programme s'échelonne sur dix ans et, comme à chaque session, je souhaite faire le point de son déroulement, collège par collège.

➤ **Collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne**

Nous avons adopté, sur la période 2003-2007, un programme de travaux en cinq tranches 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 pour un montant global d'autorisation de programme de 4 186 000 €

Les trois premières phases relatives à la construction du bâtiment neuf et à la 1ère tranche de restructuration des bâtiments existants sont terminées.

S'agissant de la phase 2007-2008, l'architecte Sauvagé-Harter nous a remis, fin mai 2007, l'avant-projet sommaire comprenant :

- l'aménagement de la salle à manger des professeurs et des élèves,
- le remplacement de l'ensemble des menuiseries,
- la mise en place d'une isolation des façades,
- la modification de l'accès au self et la construction d'un préau.

Cette opération, d'un montant estimé à 600 000 €, a débuté par la réfection de la salle à manger des élèves qui a été livrée pour la rentrée de septembre 2007. Concernant les autres travaux, la consultation d'entreprises a été publiée le 13 décembre 2007 et les plis ont été ouverts lors de la commission d'appel d'offres du 21 janvier dernier.

S'agissant des lots : démolition gros-oeuvre, isolation extérieure/peinture extérieure et menuiseries extérieures/intérieures, ils ont été déclarés infructueux et une consultation a été relancée. Cette opération devrait démarrer cet été.

Enfin, la phase 2006-2007, relative à la restructuration du bâtiment externat, sera lancée dès l'achèvement de la précédente.

➤ **Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin**

Dans le cadre de notre programme de travaux, nous avons prévu sur la période 2004-2008, deux tranches de travaux à hauteur de 204 881 €

La première tranche 2004-2005, relative à la construction des sanitaires filles et à la restructuration des sanitaires garçons a été réceptionnée en 2005.

L'Assemblée départementale a adopté une autorisation de programme de 120 000 € pour la mise aux normes des cuisines. Le mandataire a été désigné le 9 août 2007 et suite à la consultation pour la désignation du maître d'oeuvre, Monsieur Duffau de Moissac a été retenu.

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé en mai dernier et les travaux devraient débiter dans les prochains jours.

➤ **Collège Jean de Prades à Castelsarrasin**

Dans le cadre de notre programme, nous avons prévu la restructuration de la chaufferie et la mise aux normes des bâtiments, en quatre tranches sur la période 2003-2010 à hauteur de 1 583 000 €

L'Assemblée départementale a adopté une autorisation de programme de 160 000 € pour la mise aux normes des bâtiments Alti et ateliers segpa. Là aussi, la désignation du mandataire a eu lieu et Monsieur Bourdoncle a été désigné en qualité de maître d'oeuvre.

Par ailleurs, l'avis d'appel public à la concurrence a été publié en mai dernier et les travaux démarreront début juillet 2008 pour une livraison prévisionnelle courant septembre.

➤ **Collège Pierre Darasse à Caussade**

Un programme de travaux a été adopté, sur la période de 2003-2009 sur lequel ont déjà été votées les autorisations de programme 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 à hauteur de 3 064 907 €

Les trois premières phases (2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006) comprenant la réfection des étanchéités et des canalisations de chauffage et eau, la mise aux normes de l'internat garçons et des bâtiments rue de la Bénèche et rue Jean Moulin sont terminées.

Les phases 2006-2007 et 2007-2008, concernant la restructuration du bâtiment externat ont commencé en juillet 2007 par le 2ème étage qui a été livré en décembre 2007.

A ce jour, les travaux relatifs au 1er étage sont en cours et devraient être livrés pour la rentrée de septembre 2008.

Enfin, le 25 février dernier un incendie est survenu dans le bâtiment segpa de cet établissement. Par mesure de sécurité, cette partie a été fermée aux utilisateurs.

Il a donc été décidé, en concertation avec les usagers de reloger ponctuellement les élèves de la Segpa au rez-de-chaussée du bâtiment externat qui est en cours de restructuration, ce qui nécessite l'arrêt temporaire de cette phase.

Je vous rappelle que, lors du budget primitif, nous avons adopté une autorisation de programme (2008-2009) incluant notamment la restructuration du bâtiment segpa.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de suspendre l'opération en cours afin d'anticiper les travaux du bâtiment incendié.

A cet effet, une consultation sera prochainement lancée et les travaux devraient démarrer au cours du dernier trimestre de cette année.

Ensuite, et dès l'achèvement de la réfection du bâtiment segpa, la restructuration du rez-de-chaussée du bâtiment externat pourra commencer.

➤ *Collège Jean Lacaze à Grisolles*

Nous avons adopté, sur la période 2005-2011, un programme de travaux dont les tranches 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 ont déjà été votées à hauteur de 1 378 255 €

Les travaux relatifs aux deux premières phases (2005-2006 et 2006-2007) concernant la restructuration du bâtiment CDI, la construction d'un préau, la construction de sanitaires garçons et la réhabilitation des sanitaires filles ont été réceptionnés.

S'agissant de la phase 2007-2008, qui concerne la restructuration du bâtiment administration, le remplacement des menuiseries extérieures et de l'installation de chauffage, l'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 11 avril 2008. La Commission d'appel d'offres a procédé à l'attribution des travaux et cette opération, d'un montant de 500 000 €, démarrera début juillet 2008 pour une livraison en novembre prochain.

➤ **Collège Pays de Serres à Lauzerte**

Nous avons adopté, sur la période 2005-2010, un programme de travaux sur lequel les autorisations de programmes 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 ont déjà été votées à hauteur de 1 422 800 €

Monsieur Rouillard, architecte, nous a remis en avril 2007 l'avant-projet détaillé relatif à la restructuration du bâtiment externat avec la réfection des terrasses, des façades et le remplacement des menuiseries extérieures.

Les marchés ont été attribués et les travaux d'étanchéité du bâtiment externat et de restructuration du 3ème étage sont terminés.

A ce jour l'opération relative au 2ème étage est en cours de réalisation, l'objectif étant de livrer ces travaux pour la prochaine rentrée scolaire.

➤ **Collège Ingres à Montauban**

Ce collège a fait l'objet d'un programme de restructuration sur 12 tranches qui s'est terminé fin 2002 pour un montant de 6 780 000 €

Au titre du programme prévisionnel d'investissement 2003-2012, une seule opération a été retenue concernant la mise aux normes de la cuisine pour un montant de 200 000 €

A ce jour, la consultation pour la désignation du mandataire vient d'être lancée.

➤ **Collège Jean Jaurès à Montauban**

Lors du budget primitif de 2007, l'Assemblée départementale a adopté une autorisation de programme de 660 000 € pour les travaux de restructuration du bâtiment ancien et le remplacement des menuiseries extérieures.

Le mandataire a été désigné et le cabinet VERSO à Montauban a été retenu en qualité de maître d'oeuvre.

A ce jour, l'architecte nous a présenté l'avant projet détaillé.

L'avis d'appel public à la concurrence sera prochainement publié et les travaux devraient démarrer au cours du dernier trimestre 2008.

➤ **Collège Olympe de Gouges à Montauban**

Nous avons adopté, sur la période 2003-2011, un programme de travaux en sept tranches et, au titre des précédents budgets les tranches 2003-2004, 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 ont été adoptées à hauteur de 4 335 000 €

La phase 2003-2004, relative à la restructuration du bâtiment demi-pension, a été réceptionnée le 30 août 2006 pour un montant de 912 000 €

En ce qui concerne les travaux des phases :

- 2005-2006 : restructuration du 1er étage du bâtiment sciences,
- 2006-2007 : restructuration du rez-de-chaussée du bâtiment anciennement technologie atelier segpa,
- 2007-2008 : restructuration du bâtiment sciences (RDC et 2ème étage),

les entreprises titulaires des différents marchés ont été désignées lors de la Commission Permanente du 25 février dernier.

A ce jour, l'opération relative à la restructuration du 1er étage du bâtiment sciences (phase 2005-2006) est en cours de réalisation, la livraison étant prévue pour la fin de l'année 2008. Cette phase consiste en particulier à créer les espaces destinés à l'enseignement de la technologie et de l'informatique.

S'agissant des interventions sur le chauffage, elles ont été initialement programmées par niveau d'étage ce qui est susceptible d'engendrer des difficultés sur la continuité du fonctionnement et c'est la raison pour laquelle il a été demandé à l'entreprise concernée de réaliser l'ensemble de l'installation de chauffage dudit bâtiment pendant les vacances d'été.

➤ **Collège Pierre Bayrou à St-Antonin-Noble-Val**

Nous avons adopté, sur la période 2003-2012, un programme de travaux en six tranches et, au titre des précédents budgets les tranches 2003-2004, 2004-2005, 2007-2008 et 2008-2009 ont été adoptées à hauteur de 816 110 €

Je vous rappelle que les travaux d'isolation de la façade côté cour et la restructuration de la chaufferie sont terminés pour un montant de 311 110 €

Lors du budget primitif de 2007, une autorisation de programme de 145 000 € a été votée pour l'achèvement de l'opération d'isolation des façades.

Le mandataire a été désigné et le cabinet Lexa Conception a été retenu en qualité de maître d'oeuvre.

L'appel d'offres a été lancé en mai dernier et les travaux devraient être réalisés pendant les vacances d'été.

Enfin, pour la phase 2008-2009 de 360 000 € concernant la restructuration du bâtiment externat (3ème étage) ainsi que la réfection des toitures et des menuiseries extérieures, la désignation du mandataire vient d'être lancée.

➤ **Collège Jean Rostand à Valence d'Agen**

Lors du Budget Primitif de 2008, la phase relative à la réfection des terrasses et la mise aux normes et remplacement des éléments de cuisine d'un montant de 365 000 € a été adoptée.

A ce jour, la consultation pour la désignation du mandataire vient d'être lancée.

4 – Construction du collège Issanchou à Montauban

Ce vaste chantier qui est situé sur le terrain Pégot a débuté en septembre 2007. Les bâtiments sont à présent hors d'eau et l'ensemble des seconds corps d'état commence à intervenir. Cette opération devrait être terminée au cours du premier trimestre 2009.

Par ailleurs, suite à une visite du site, il a été décidé de prendre en considération certaines améliorations à savoir :

- la couverture du bassin de rétention pour des raisons de sécurité,
- la réfection du château d'eau et du puits,
- la réorganisation des futurs logements de fonction.

5 – Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

La consultation pour la désignation du maître d'oeuvre a été lancée et le choix pour déterminer les 4 lauréats à concourir sur ce projet est en cours.

Par conséquent, lors d'une prochaine session, je vous présenterai l'esquisse relative à l'extension de la demi-pension de cet établissement.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'EDUCATION

Subventions aux communes : Grosses réparations aux bâtiments scolaires – Liste B (Article 204145 – sous-fonction 21)

La commune de Villebrumier nous a adressé en juin 2007 une demande de subvention pour des travaux d'isolation thermique d'une classe maternelle. Ce dossier n'étant jamais arrivé dans nos services, il n'a pu être inscrit dans la programmation 2008 de la Liste B lors du vote du Budget Primitif.

Par courrier du 10 janvier 2008, Monsieur le Maire de Villebrumier nous transmet une copie de ce dossier et sollicite son intégration à la programmation 2008.

Je vous propose donc l'inscription de ce dossier à la programmation 2008 de la politique des grosses réparations aux bâtiments scolaires.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce dossier.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre, d'une part, du programme prévisionnel d'investissement et, d'autre part, au titre du programme annuel de travaux d'entretien et de travaux à thèmes ;
- Ratifie les crédits suivants :
 - 5 000 € à l'article 60628, sous-fonction 221 (autres fournitures non stockées),
 - 1 000 € à l'article 60631, sous-fonction 221 (produits d'entretien EMOES),

- 800 € à l'article 60636, sous-fonction 221 (habillement et vêtement de travail),
- 750 € à l'article 60668, sous-fonction 221 (produits pharmaceutiques),
- 3 000 € à l'article 6135, sous-fonction 221 (locations mobilières),
- 2 000 € à l'article 61521, sous-fonction 221 (entretien des terrains, parcs et jardins),
- 1 000 € à l'article 61551, sous-fonction 221 (entretien de matériel roulant),
- 2 000 € à l'article 61558, sous-fonction 221 (entretien et réparations de biens mobiliers),
- 34 000 € à l'article 6188, sous-fonction 221 (autres frais divers),
- 135 € à l'article 6513, sous-fonction 221 (bourses pour les élèves du second degré),
- 1 045 € à l'article 6513, sous-fonction 23 (bourses pour les élèves de l'enseignement supérieur),
- 21 505 € à l'article 655124, sous-fonction 221 (forfait d'externat des collèges privés),

Investissement

- Prend acte de la communication relative à l'état d'avancement de la construction du collège Issanchou ;
- Prend acte de la communication du projet d'extension de la zone demi-pension au collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse ;
- Prend acte de l'état d'avancement des travaux d'investissements dans les différents collèges du département et notamment :

Programme annuel de travaux à thèmes

Plan pluriannuel micro-informatique des collèges :

- Les travaux de câblage débiteront en priorité au collège Ingres à Montauban ;
- Adopte à cet effet, une autorisation de programme de 100 000 €;

Construction extension et restructuration des collèges

Collège de Caussade

- Changement de priorités de travaux suite à un incendie survenu dans le bâtiment Segpa ;

- Approuve une augmentation de l'autorisation de programme 2008 concernant la ligne budgétaire article 231722, sous-fonction 221 (entretien des cours et clôture) de 14 000 € avec ratification des crédits de paiement correspondants ;
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 231312, sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges propriété du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2008 de 1 400 € avec ratification des crédits de paiement correspondants,
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 2317312, sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges reçus à disposition du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2008 de 139 700 € avec ratification de 120 700 € de crédits de paiement,

Politique départementale en matière d'éducation :

- Approuve l'inscription de la demande de subvention de la commune de Villebrumier dans la programmation 2008 de la politique départementale des grosses réparations aux bâtiments scolaires (liste B) : travaux d'isolation thermique d'une classe maternelle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE

FORFAIT D'EXTERNAT

CG 08/4^{ème}/III-01

Collèges	Effectifs	Participation Forfaitaire pour les 80 premiers élèves (*)	Participation Variable (*)		Total Forfait	Montant du 1er Acompte	Solde
			à partir du 81ème élève	élèves de 4ème et 3ème Aménagés ou Insertion			
<u>BEAUMONT DE LOMAGNE</u> Saint-Joseph	186	25 356 €	19 372 €	/	44 728 €	19 392 €	25 336 €
<u>CAUSSADE</u> Saint-Antoine	263	25 356 €	33 443 €	/	58 799 €	27 420 €	31 379 €
<u>DURFORT LACAPELETTE</u> Saint-Roch	64	12 361 €	/	5 370 €	17 731 €	6 672 €	11 059 €
<u>MOISSAC</u> Jeanne d'Arc	306	25 356 €	38 743 €	3 007 €	67 106 €	31 903 €	35 203 €
<u>MONTAIGU DE QUERCY</u> Sainte-Agnès	73	23 137 €	/	/	23 137 €	7 611 €	15 526 €
<u>MONTAUBAN</u> Notre Dame	396	25 356 €	53 546 €	4 941 €	83 843 €	41 286 €	42 557 €
<u>MONTAUBAN</u> Institut Familial	635	25 356 €	101 426 €	/	126 782 €	66 203 €	60 579 €
<u>MONTAUBAN</u> Saint Théodard	403	25 356 €	59 028 €	/	84 384 €	42 016 €	42 368 €
TOTAL	2 326	187 634 €	305 558 €	13 318 €	506 510 €	242 503 €	264 007 €

(*) Montant arrondi à l'euro supérieur

Le Président,

Méthode de calcul - Application des critères de l'arrêté ministériel du 13 mars 2008

- . **316,95 €** attribués aux 80 premiers élèves de chaque collège
- . **182,75 €** attribués à partir du 81ème élève
- . **214,81 €** attribués aux élèves de 4ème et 3ème de dispositifs aménagés ou d'insertion